Agilité et créativité

Face à un monde qui évolue et se modifie de plus en plus vite, l'association a le devoir d'anticiper les mutations et de s'organiser en conséquence.

Elle s'adapte à l'évolution des besoins des personnes accompagnées et étend le panel de ses modalités d'accompagnement, en s'employant à :

- Repérer et « aller vers » les publics invisibles ;
- Développer les dispositifs « à domicile » pour les personnes vulnérables et isolées ;
- Elargir l'accès à l'art et à la culture pour développer l'estime de soi et le pouvoir d'agir par l'émancipation des personnes ;
- Favoriser l'ouverture de lieux de répit pour soulager les équipes ou les aidants ;
- Soutenir l'expérimentation de modèles innovants et en évaluer l'efficience ;
- Prendre en compte l'apport inestimable des bénévoles dans ses partenariats.

« Développer des services de première ligne pour répondre aux besoins non couverts. »

L'association anticipe les évolutions sociétales et repère les tendances des politiques publiques.

Elle se dote d'outils et d'instances de réflexion et de prospective pour anticiper les mutations et pour développer l'innovation et l'expérimentation.